

Quelle



famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Cumuler vie de famille et études

Un portrait des parents-étudiants au Québec à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

La conjugaison de la vie familiale et des études a longtemps été une réalité relativement marginale dans le parcours de vie des hommes et des femmes. En effet, ces sphères d'activité renvoyaient à deux temps distincts de l'existence, les études caractérisant l'enfance et la jeunesse, et la famille, l'âge adulte et la stabilité professionnelle préalable qu'elle supposait. Or, l'allongement progressif des études et le retour aux études plus fréquent et à tout âge, notamment en raison d'une réorientation de carrière, d'une perte d'emploi ou d'une demande de perfectionnement de l'employeur, font en sorte que les femmes et les hommes sont de plus en plus susceptibles de concilier leurs responsabilités parentales avec des études.

L'attention accordée à la conciliation famille-études a ainsi pris de l'ampleur depuis quelques années au Québec en s'accompagnant, en parallèle, d'une prise de conscience des défis particuliers rencontrés par les parents poursuivant des études. Ces défis ont reçu un éclairage particulier de la part des établissements d'enseignement et des associations étudiantes à travers plusieurs études ayant recensé les difficultés et les besoins des parents-étudiants dans l'optique de favoriser leur réussite scolaire et leur taux de diplomation (pour une revue de ces études, voir Tanguay, 2014).

Dans l'ensemble, ces études ont d'abord démontré que de nombreux parents-étudiants, et plus particulièrement les femmes, semblent éprouver d'importantes difficultés à concilier la

famille et les études (Corbeil et collab., 2011; Conseil supérieur de l'éducation, 2013). Le mode de vie particulier des parents-étudiants se répercute sur le sentiment d'être pressé par le temps et surchargé par les impératifs des rôles de parent, d'étudiant et parfois de travailleur qu'ils cumulent (Holmes, 2005; Lessard, 2010; Bonin, 2014). Plusieurs d'entre eux auraient d'ailleurs le sentiment de manquer de temps, que ce soit pour les études ou la famille (Lessard, 2010; Larivière et Lepage, 2010). De plus, la tension entre les rôles qui en découle s'accroît en présence de jeunes enfants (Pronovost, 2007; Lacroix et Boulet, 2013; Tremblay, 2012).

L'un des défis auxquels font parfois face les parents-étudiants est de cadrer dans un système d'éducation qui semble conçu pour les étudiants au parcours dit « traditionnel », c'est-à-dire pour les jeunes, le plus souvent inscrits à temps complet et qui n'ont jamais interrompu leur parcours scolaire plus d'un an (Conseil supérieur de l'éducation, 2013). C'est peut-être en raison de leur réalité différente que certains parents-étudiants disent vivre des difficultés d'adaptation dans leur milieu d'études (Bonin, 2007; Larivière et Lepage, 2010; Tanguay, 2014). Le cadre éducatif peut représenter un défi d'intégration majeur pour eux. Par exemple, l'horaire des cours proposé peut influencer la façon dont est vécue la conciliation famille-études, alors que dans certains programmes ou établissements d'enseignement, les cours commencent tôt, se terminent tard ou sont offerts le soir ou la fin de

Table des matières

1. Quelques caractéristiques sociodémographiques des parents-étudiants	3
2. La famille, les études... et le travail	4
En résumé.....	8
Bibliographie	8
Notions, définitions et particularités des données	9

semaine. À cela peuvent s'ajouter des travaux d'équipe, des stages, des rencontres avec les professeurs ou des réunions susceptibles de causer des conflits d'horaire à ceux qui sont parents. Ces difficultés à articuler les responsabilités familiales et scolaires semblent affecter davantage les mères seules (Conseil du statut de la femme, 2004).

Les difficultés liées à la situation financière peuvent également représenter un défi important dans la vie des parents-étudiants. Le manque d'argent constitue une préoccupation majeure à laquelle ils peuvent être confrontés (Holmes, 2005). Pour les parents-étudiants, aux coûts liés aux études – droits de scolarité, matériel scolaire, transport, etc. – s'ajoutent ceux liés à la famille – logement, nourriture, vêtements, services de garde, etc. À titre

d'exemple, les dépenses liées spécifiquement au logement et à la nourriture comptent pour 77,3 % de l'utilisation des revenus des parents-étudiants comparativement à 27 % chez les étudiants n'ayant pas d'enfant à charge (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, 2015). Cette situation a, dans certains cas, un impact non négligeable sur l'accumulation d'une dette d'études (Conseil du statut de la femme, 2004; Corbeil et collab., 2011), laquelle peut fortement influencer la décision d'entreprendre ou de poursuivre des études (Lero, Smit Quosai et Van Rhijn, 2007).

Enfin, les études portant sur les difficultés vécues par les parents-étudiants ont fait ressortir le défi pour ces derniers de réunir des conditions de soutien favorables au cumul des rôles familiaux et scolaires. À ce sujet, l'aide du conjoint ainsi que celle des enfants d'âge scolaire sont apparues comme des conditions nécessaires à la persévérance aux études des parents (Paré, 2009, cité par Tanguay, 2014). Des mesures institutionnelles telles que des services de garde flexibles, une offre de répit, des résidences étudiantes adaptées aux familles ainsi qu'un soutien financier adéquat ont également été recensées parmi les moyens susceptibles d'aplanir les difficultés associées à la conciliation famille-études (Corbeil et collab., 2011; Lero, Smit Quosai et Van Rhijn, 2007; Larivière et Lepage, 2010).

Malgré une popularité grandissante, le thème de la conciliation famille-études comme objet d'étude demeure somme toute marginal et il est abordé de façon partielle comparativement à celui de la conciliation famille-travail. En effet, les travaux réalisés jusqu'à maintenant

dressent notamment un portrait incomplet de la population des parents-étudiants. Le nombre exact de personnes dans cette situation reste incertain, puisqu'aucune information concernant un dénombrement exhaustif des parents-étudiants dans l'ensemble des établissements d'enseignement québécois n'a été diffusée à ce jour. Cependant, des sondages spécifiques menés auprès de certains établissements ou réseaux d'enseignement ont montré qu'un peu plus d'un étudiant de 2^e ou de 3^e cycle universitaire sur sept a au moins un enfant à charge (Fédération étudiante universitaire du Québec, 2007). De plus, selon Bonin (2014), près du quart (24,1 %) des étudiants inscrits dans un des établissements du réseau de l'Université du Québec à l'automne 2011 assumaient des responsabilités familiales, une hausse de 2 % comparativement à l'enquête réalisée en 2006. Enfin, selon une enquête effectuée en 2013 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (2015), globalement, 9,1 % des étudiantes et des étudiants inscrits à temps plein avaient un ou des enfants à charge. Cette proportion était de 24,6 % en formation professionnelle, de 5,6 % au collégial et de 8,2 % à l'université.

Le présent bulletin vise à approfondir les connaissances sur la conciliation famille-études en présentant un portrait statistique d'ensemble de la population des parents-étudiants. À partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) réalisée par Statistique Canada en 2011, il précise leur nombre et fait ressortir certaines de leurs caractéristiques générales. Principalement, le lecteur ou la lectrice trouvera des réponses

aux questions suivantes : sur l'ensemble des parents québécois, quelle est la proportion de parents-étudiants? Ceux-ci vivent-ils proportionnellement plus souvent en couple ou seuls? Qui, des mères ou des pères, sont en plus grand nombre aux études? Comment les parents-étudiants se répartissent-ils selon leur âge et selon l'âge de leur plus jeune enfant? Occupent-ils un travail rémunéré parallèlement à leurs études? Si oui, dans quelle mesure?

Sélectionnées à partir de la situation de vie déclarée par les répondants à l'ENM de 2011, les personnes étudiées appartiennent à des familles de recensement, lesquelles sont définies par Statistique Canada et se fondent sur la coresidence (voir la partie *Notions, définitions et particularités des données* en fin de document). Ces personnes ont déclaré avoir fréquenté un établissement scolaire à un moment ou à un autre, à temps plein ou à temps partiel, entre septembre 2010 et mai 2011, et vivaient avec au moins un enfant au moment de l'enquête, soit au cours de la semaine du 1^{er} au 7 mai 2011. Ce sont les caractéristiques de ce groupe de la population qui sont étudiées dans ce bulletin.

Dans la littérature, ces personnes sont désignées par plusieurs termes : *étudiants avec enfant(s) à charge*, *étudiants-parents* ou encore *parents-étudiants*. Dans tous les cas, elles ont à la fois le statut de parent et d'étudiant. Dans le présent bulletin, le terme *parents-étudiants* est privilégié, puisque l'étude se rapporte à des personnes qui ont d'abord déclaré vivre avec des enfants, puis qui ont fourni certaines précisions sur leurs occupations.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES ET MISE EN GARDE

Les données contenues dans ce document sont des résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada, qui a remplacé en 2011 l'ancien questionnaire détaillé obligatoire du recensement du Canada. En raison du caractère volontaire de l'ENM, une diminution des taux de réponse a été observée comparativement au questionnaire détaillé des recensements passés, augmentant ainsi le risque de biais des données et diminuant leur précision statistique.

Les données présentées dans ce document s'appuient sur des bases numériques relativement importantes et leur utilisation ne pose généralement pas de problème. Toutefois, comme Statistique Canada n'a à ce jour rendu disponible aucun indicateur global de fiabilité des

estimations de l'ENM concernant la plupart des sous-populations, l'utilisation des résultats présentés ici doit être considérée avec vigilance, car il est possible que les estimations tirées de l'ENM soient de qualité moindre pour celles affichant de faibles proportions.

Pour plus d'informations sur la qualité des données de l'ENM et sur les changements apportés entre le questionnaire long du recensement de 2006 et l'enquête volontaire de 2011 (ENM), nous invitons le lecteur à prendre connaissance des documents de référence diffusés par Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/index-fra.cfm>.

1. Quelques caractéristiques sociodémographiques des parents-étudiants

Cette section décrit la population des parents-étudiants et certaines des caractéristiques des personnes qui la composent (sexe et âge, âge de leur plus jeune enfant et situation familiale). Dans certains cas, ces caractéristiques font l'objet d'une comparaison avec celles des parents non-étudiants, de manière à souligner les similitudes et les différences entre ces deux groupes de parents.

Près d'un parent sur dix poursuit des études

Selon l'ENM, environ 190 000 parents ont fréquenté un établissement d'enseignement entre septembre 2010 et mai 2011. Le fait de conjuguer la vie familiale avec les études toucherait ainsi près d'un parent sur dix (9 %) parmi les 2,2 millions de parents recensés au Québec.

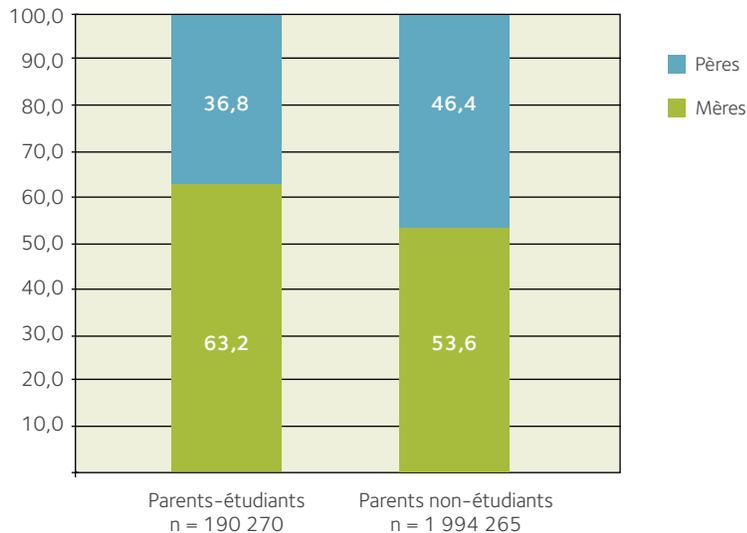
La conciliation famille-études : une réalité plus souvent féminine

Les données de la figure 1 montrent une proportion plus grande de mères par rapport aux pères parmi la population des parents-étudiants. En effet, près de deux parents-étudiants sur trois (63 %) sont des mères.

Pour ce qui est des parents non-étudiants, il en va un peu différemment au regard de la répartition des mères et des pères : les mères en représentent un peu plus de la moitié (54 %) et les pères, un peu moins (46 %).

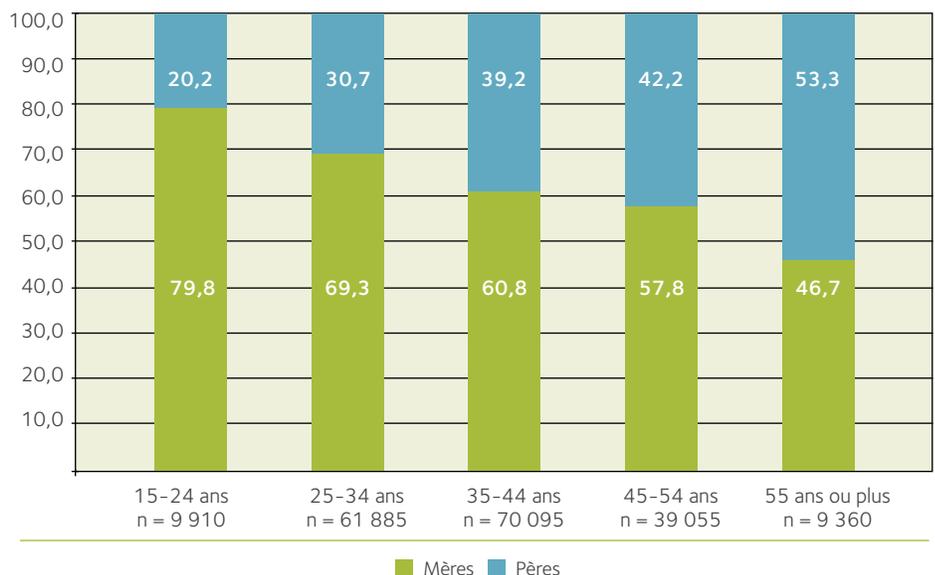
En plus de former la majorité des parents-étudiants, les mères poursuivent des études plus souvent, en proportion, que les pères. La part de parents aux études est de 10 % pour les mères et de 7 % pour les pères (données non présentées). Ces observations rejoignent celles d'autres études réalisées jusqu'à maintenant auprès des parents-étudiants au Québec et décrivant une réalité plus souvent féminine lorsqu'il est question de conciliation famille-études.

FIGURE 1 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS ET DES PARENTS NON-ÉTUDIANTS, SELON LE SEXE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

FIGURE 2 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

Quatre parents-étudiants âgés de moins de 25 ans sur cinq sont des femmes

La majorité féminine qui caractérise la population des parents-étudiants s'observe davantage chez les plus jeunes. Ainsi, les femmes représentent environ 80 % des parents-étudiants âgés de 15 à 24 ans et près de 70 % de ceux âgés de 25 à 34 ans (figure 2). Aux âges les plus avancés, la proportion de femmes diminue. Celles-ci représentent moins d'un parent-étudiant sur deux chez les 55 ans ou plus.

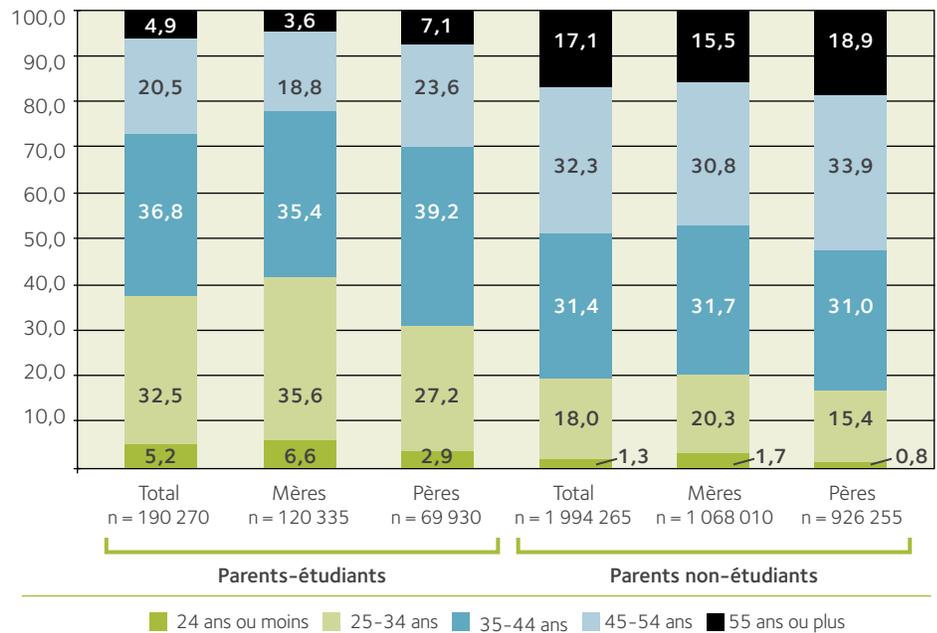
On remarque en outre, à la figure 3, que les parents-étudiants sont en grande majorité âgés de 25 à 44 ans. Environ un tiers des parents-étudiants (33 %) sont âgés de 25 à 34 ans et un peu plus d'un autre tiers (37 %) ont entre 35 et 44 ans. Seulement un parent-étudiant sur vingt a 24 ans ou moins. Différentes études québécoises et canadiennes démontrent par ailleurs que les parents aux études seraient plus âgés que les autres étudiants, c'est-à-dire ceux qui sont sans enfant (Bonin, 2014; Holmes, 2005; Lero, Smit Quosai et Van Rhijn, 2007).

La figure 3 apporte un autre éclairage sur l'âge des parents selon le sexe et le fait qu'ils étudient ou non. Elle montre une fois de plus que les mères-étudiantes se retrouvent davantage que les pères-étudiants, en proportion, dans les groupes d'âge de moins de 35 ans. En effet, elles sont proportionnellement plus nombreuses à être âgées de 24 ans ou moins (7 % c. 3 %) ou de 25 à 34 ans (36 % c. 27 %). En revanche, les pères sont plus nombreux, en proportion, à se retrouver dans les catégories d'âge de 35 ans ou plus.

Des parents-étudiants plus jeunes que les parents non-étudiants

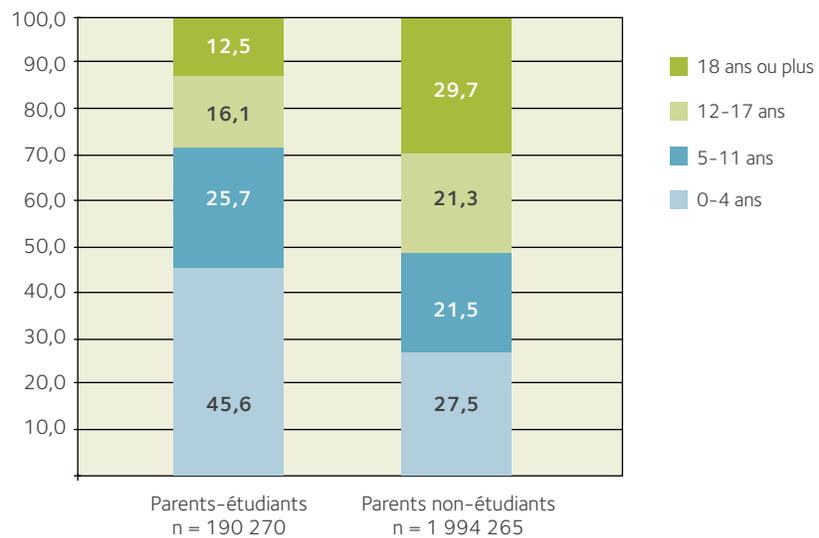
En comparant l'âge des parents-étudiants avec celui des parents non-étudiants – représentés par les trois colonnes de droite de la figure 3 –, on note que les premiers sont proportionnellement plus nombreux que les seconds dans les groupes d'âge de moins de 45 ans. On compte ainsi près de trois parents-étudiants sur quatre (75 %) dans ces catégories d'âge comparativement à environ un sur deux (51 %) dans la population des parents non-étudiants. Somme toute, les 24 ans ou moins s'avèrent peu nombreux dans les deux groupes, mais plus présents chez les parents-étudiants (5 %) que chez les parents non-étudiants (1 %).

FIGURE 3 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS ET DES PARENTS NON-ÉTUDIANTS, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

FIGURE 4 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS ET DES PARENTS NON-ÉTUDIANTS, SELON LE GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT À LA MAISON, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

Près d'un parent-étudiant sur deux a un enfant d'âge préscolaire

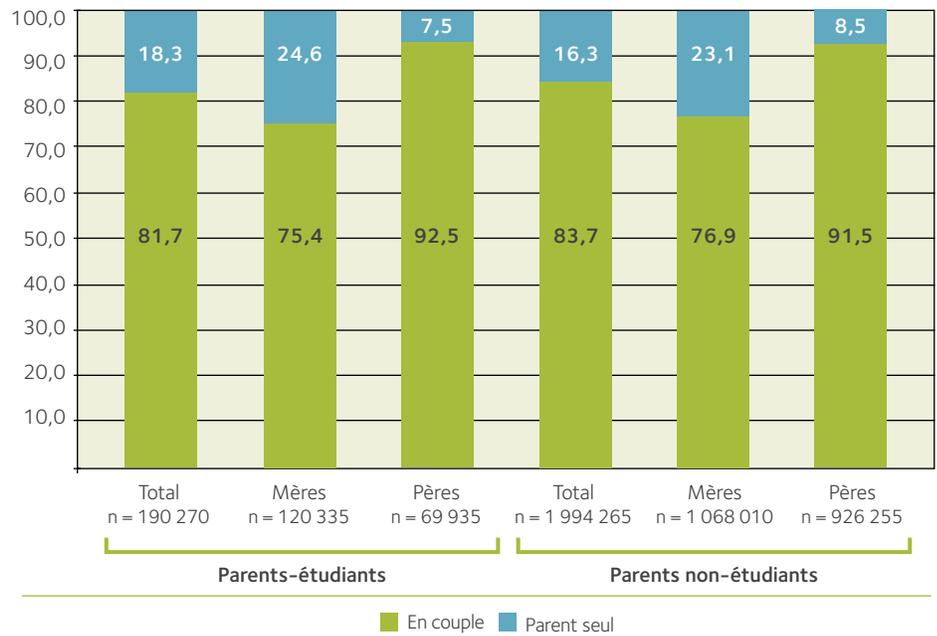
La figure 4 fait état de la répartition des parents-étudiants et des parents non-étudiants en fonction de l'âge de leur plus jeune enfant. Elle montre d'abord que près de la moitié (46 %) des parents-étudiants vivent dans une famille ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans. Le niveau de tension entre les rôles étant plus élevé en présence de jeunes enfants, on peut penser que près d'un parent-étudiant sur deux risque de vivre d'importantes difficultés à concilier famille et études.



De plus, près du quart (26 %) des parents-étudiants vivent dans une famille où le plus jeune enfant est âgé de 5 à 11 ans. Dans l'ensemble, on remarque qu'une grande majorité (87 %) ont des enfants d'âge mineur.

Pour ce qui est des parents non-étudiants, ils sont plus nombreux, en proportion, à avoir des enfants plus âgés, c'est-à-dire à vivre dans une famille dont le plus jeune enfant a entre 12 et 17 ans (21 % c. 16 %) ou 18 ans ou plus (30 % c. 13 %).

FIGURE 5 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS ET DES PARENTS NON-ÉTUDIANTS, SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

Quatre parents-étudiants sur cinq sont en couple

La figure 5 présente la situation familiale des parents-étudiants. Les données indiquent d'abord qu'un peu plus de quatre parents-étudiants sur cinq (82 %) vivent en couple, alors que près d'un parent-étudiant sur cinq (18 %) vit seul avec ses enfants. Il est à noter que parmi les parents-étudiants vivant en couple, près du tiers (33 %) ont un conjoint ou une conjointe également aux études (données non présentées). Ces derniers se retrouvent donc dans une situation où les deux parents doivent conjuguer les études avec les responsabilités familiales.

En ventilant les données sur la situation familiale selon le sexe, il apparaît qu'en proportion, plus de mères-étudiantes (25 %) que de pères-étudiants (8 %) sont à la tête d'une famille monoparentale. Les mères représentent d'ailleurs 85 % de l'ensemble des parents seuls aux études (données non présentées).

Chez les parents non-étudiants, une situation similaire est observée. La proportion d'entre eux vivant en couple (84 %) s'apparente en effet à celle notée plus haut parmi les parents-étudiants. De plus, les mères et les pères non-étudiants sont à peu près aussi nombreux à vivre en couple, en proportion, lorsqu'on les compare à celles et à ceux aux études.

2. La famille, les études... et le travail

La conciliation des responsabilités familiales, des études et du travail constitue le lot d'une majorité de parents-étudiants. En effet, un peu plus des deux tiers (69 %) occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours de la semaine de référence de l'enquête¹ (figure 6). Cette importante proportion indique que les parents-étudiants cumulent souvent trois rôles. Ce cumul implique sans doute pour ces parents une lourde charge de travail et un stress plus intense.

D'ailleurs, l'intensité du travail serait plus élevée chez les parents-étudiants que chez les autres étudiants. Selon une enquête menée en 2011 auprès des différents établissements du réseau de l'Université du Québec, 72 % des parents-étudiants travaillaient plus de 30 heures par semaine. Cette proportion était de 29 % chez les autres étudiants (Bonin, 2014). Les parents-étudiants seraient

également plus susceptibles de travailler toute l'année comparativement aux autres étudiants (Lero, Smit Quosai et Van Rhijn, 2007). Cela peut s'expliquer par la nécessité de subvenir aux besoins d'un ou de plusieurs enfants, la présence d'enfants – surtout en bas âge – impliquant des coûts supplémentaires importants.

Même si plusieurs parents-étudiants occupent un emploi rémunéré, la disponibilité des ressources financières semble demeurer l'un des plus grands défis pour ceux qui doivent concilier la famille, les études et parfois même le travail. D'après une enquête menée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), plus d'un parent-étudiant sur deux (56 %) vit une situation de grande ou de très grande précarité financière. Chez les parents-étudiants vivant seuls, plus des trois quarts (77 %) déclarent que leur situation financière

est plutôt ou très précaire (Corbeil et collab., 2011).

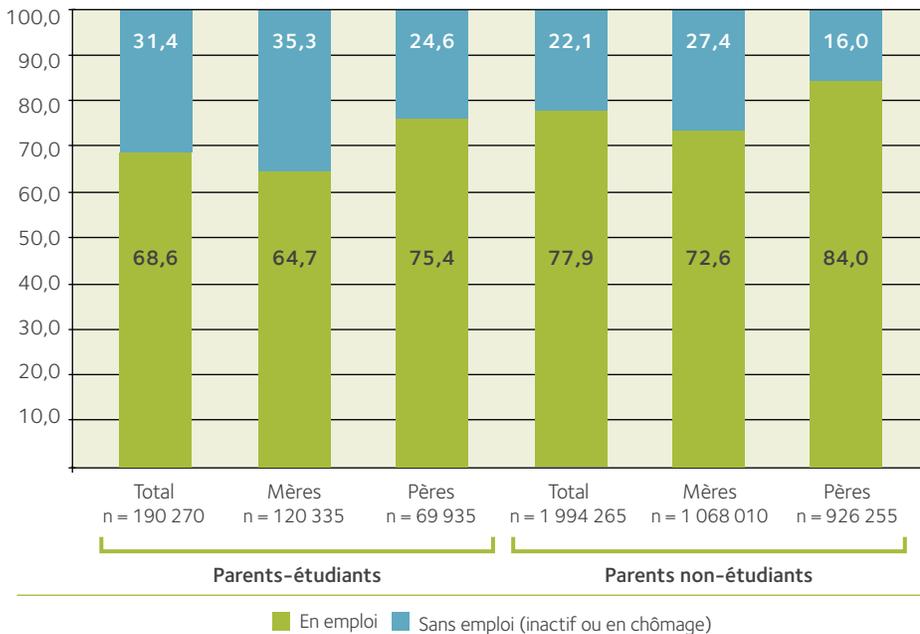
La figure 6 permet de comparer les mères-étudiantes avec les pères aux études ainsi que les parents-étudiants avec les parents non-étudiants du point de vue de la situation d'emploi. On constate que les mères-étudiantes sont proportionnellement moins nombreuses à être en emploi par comparaison aux pères-étudiants (65 % c. 75 %). Toutes proportions gardées, on remarque aussi sans grande surprise qu'il y a plus de parents non-étudiants qui travaillent, comparativement aux parents-étudiants.



Des différences sur le plan de l'emploi observées en fonction de la situation familiale

La figure 7 permet de tirer quelques constats par rapport à l'emploi des parents-étudiants en prenant en compte la situation familiale. On y observe que 57 % des mères seules occupent un emploi. Pour plus de la moitié d'entre elles, le travail salarié vient donc ajouter un rôle supplémentaire à concilier avec leurs autres responsabilités. La proportion des mères seules qui travaillent demeure toutefois plus faible que celle des mères en couple (67 %), des pères seuls (70 %) et des pères en couple (76 %). Plusieurs études ont à cet effet observé que les mères monoparentales qui poursuivent des études constituent un groupe plus vulnérable parce qu'elles sont susceptibles d'avoir à affronter seules les difficultés, notamment financières, vécues par nombre de parents-étudiants (Conseil du statut de la femme, 2004; Corbeil et collab., 2011).

FIGURE 6 : RÉPARTITION (EN %) DES PARENTS-ÉTUDIANTS ET DES PARENTS NON-ÉTUDIANTS, SELON LE SEXE ET LE FAIT QU'ILS OCCUPAIENT OU NON UN EMPLOI AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

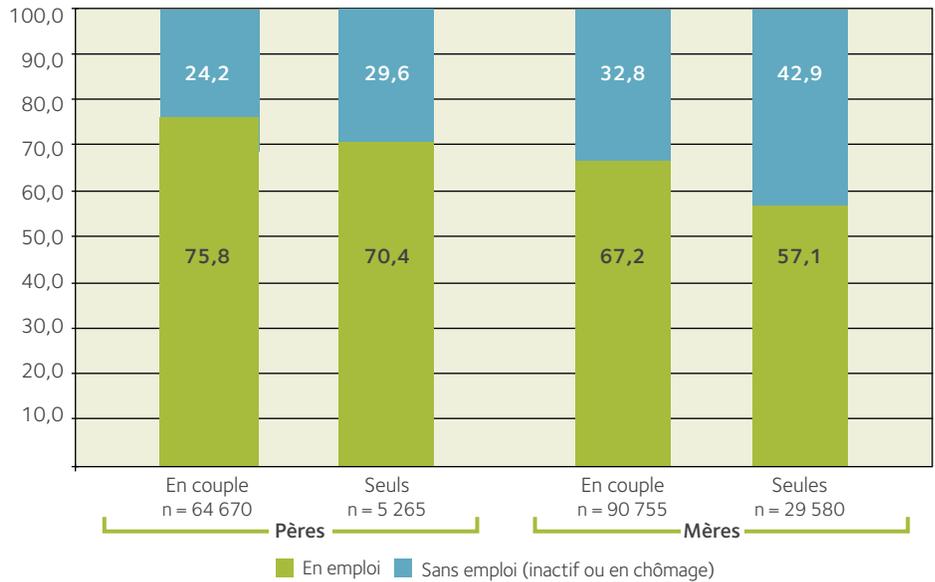
¹ Y compris un petit nombre de parents-étudiants qui étaient en emploi, mais absents du travail lors de la semaine de référence, c'est-à-dire du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011.

Tant les mères-étudiantes que les pères-étudiants travaillent davantage avec l'avancée en âge de leurs enfants

Lorsqu'on examine finalement la part de parents-étudiants en emploi selon l'âge de leur plus jeune enfant mineur (figure 8), on remarque que, de manière générale, plus l'âge de cet enfant est élevé, plus la proportion de mères-étudiantes sur le marché de l'emploi est grande et s'approche de celle observée chez les pères. Ainsi, environ 58 % des mères aux études vivant dans une famille ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans occupent un emploi, alors que cette proportion est de près de 74 % pour les pères-étudiants dans la même situation familiale. Lorsque le plus jeune enfant vivant dans la famille est âgé de 12 à 17 ans, 74 % des mères aux études occupent également un emploi comparativement à 81 % des pères-étudiants.

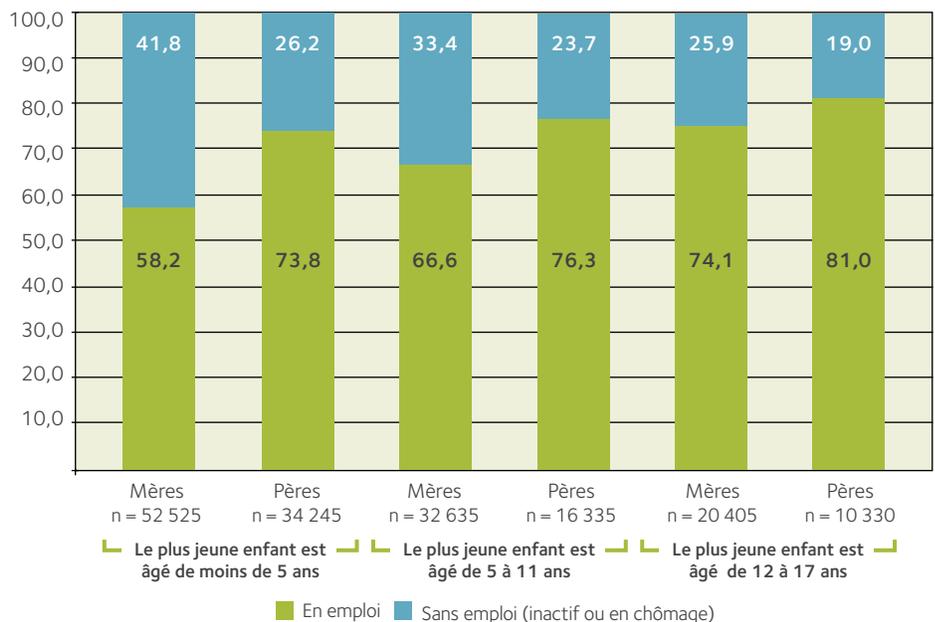
Ce constat général sur la situation d'emploi des parents-étudiants selon l'âge de leurs enfants rejoint celui selon lequel avoir des enfants d'âge préscolaire diminue la propension des mères – qu'elles poursuivent ou non des études – à occuper un emploi, comparativement aux pères.

FIGURE 7 : RÉPARTITION (EN %) DES PÈRES ET DES MÈRES AUX ÉTUDES, SELON LA SITUATION FAMILIALE ET SELON QU'ILS OCCUPAIENT OU NON UN EMPLOI AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

FIGURE 8 : RÉPARTITION (EN %) DES MÈRES ET DES PÈRES AUX ÉTUDES, SELON LE GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT MINEUR ET SELON QU'ILS OCCUPAIENT OU NON UN EMPLOI AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C10 de la commande spéciale CO-1377.

En résumé

Au Québec, en 2011 :

- un peu moins d'un parent sur dix (9 %) poursuivait des études;
- près de deux parents-étudiants sur trois (63 %) étaient des mères;
- les parents-étudiants étaient en grande majorité âgés de 25 à 44 ans;
- la grande majorité (87 %) des parents-étudiants avaient des enfants d'âge mineur;
- presque un parent-étudiant sur deux avait un enfant d'âge préscolaire;
- un peu plus de quatre parents-étudiants sur cinq étaient en couple;
- parmi les parents-étudiants vivant en couple, environ le tiers (33 %) avaient un conjoint ou une conjointe également aux études;
- 85 % de l'ensemble des parents seuls aux études étaient des mères;
- un peu plus des deux tiers (69 %) des parents-étudiants occupaient un emploi;
- les parents-étudiants travaillaient davantage avec l'avancée en âge de leurs enfants.

Bibliographie

BONIN, Sylvie (2007). *Le projet ICOPE : prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille*. Magazine électronique du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), 2007, 8 pages.

BONIN, Sylvie (2014). *Être parent aux études universitaires : conséquences pour le projet de formation et la poursuite des études*, Québec, Université du Québec, 39 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF) (2004). *Étudiante et mère : un double défi – Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*, Québec, Gouvernement du Québec, 119 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE) (2013). *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé... Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, Québec, Gouvernement du Québec, 114 pages.

CORBEIL, Christine, Francine DESCARRIES, Geneviève GUERNIER et Geneviève GARIÉPY (2011). *Parents-étudiants de l'UQAM : réalités, besoins et ressources*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, 72 pages.

FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (2007). *Analyse comparative des services offerts aux étudiants-parents*, Montréal, Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec, 25 pages.

HOLMES, David (2005). *Embracing Differences: Post-Secondary Education among Aboriginal Students, Students with Children, and Students with Disabilities*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 87 pages.

LACROIX, Claudine, et Maude BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 18, n° 1, octobre, p. 14-19.

LARIVIÈRE, Delphine, et Marianne LEPAGE (2010). *Choisir d'être parent étudiant : portrait de la réalité des parents étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et des pratiques prometteuses susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaire*, rapport de recherche sous la direction de Madeleine Pastinelli et de Dominique Morin et sous la supervision d'Annie Cloutier, Québec, Université Laval, 130 pages.

LERO, Donna S., Trudy SMIT QUOSAI et Tricia VAN RHIJN (2007). *Access to Post-Secondary Education for Student Parents: Final Report*, Guelph, Université de Guelph, 188 pages. [Rapport préparé pour le ministère des Ressources humaines et du Développement social du Canada].

LESSARD, Isabelle (2010). *La conciliation famille-travail et la conciliation famille-études en Abitibi-Témiscamingue : portrait de la situation et pistes d'amélioration*, Rouyn-Noranda, Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, 124 pages.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE (2015). *Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université 2013*, Québec, Gouvernement du Québec, 320 pages.

PARÉ, Elizabeth R. (2009). *Mother and Student: The Experience of Mothering in College*, Thèse de doctorat (Ph. D.), Wayne State University, 238 pages.

PRONOVOST, Gilles (2007). « Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI^e siècle », *Enjeux publics IRPP*, vol. 8, n° 1, 39 pages.

TANGUAY, Dominique (2014). *L'incidence de la maternité et de la paternité sur la persévérance aux études doctorales*, Thèse de doctorat (Ph. D.), Université Laval, 478 pages.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, 409 pages.

Notions, définitions et particularités des données

Famille de recensement

Une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfant (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.
- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
 - les fils et les filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être, par exemple, un adulte de 40 ou de 50 ans ou plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Fréquentation scolaire

Indique la fréquentation d'une école, d'un collège, d'un cégep ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir) même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'apprenti inscrit, école de métiers, collège, cégep ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes. La personne ne devait pas tenir compte des cours de formation donnés par l'employeur, à moins qu'ils puissent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'un établissement d'enseignement reconnu.

Population en chômage

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient pas salariées et ne travaillaient pas à leur compte, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou avaient été mises à pied, mais prévoyaient reprendre leur emploi ou, finalement, avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Population en emploi

Désigne les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré contribuant directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par celui-ci. Cette population inclut également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette population exclut les chômeurs.

Population inactive

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, qui relève de la Direction générale des politiques du ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Hubert Armstrong

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Marie-Claude Francoeur, Annie Michaud et Philippe Pacaut

RÉVISION LINGUISTIQUE : Bla bla rédaction

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

ISSN : 2292-0846 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
© Gouvernement du Québec